

LA SUBORDINATION

Il y a trois grands modes de jonction : *la juxtaposition, la coordination et la subordination*.

La juxtaposition et la coordination s'opposent à la subordination par le mode de jonction parataxique qu'elles établissent entre des propositions ou des constituants de proposition. La coordination se distingue de la juxtaposition par la présence d'un ou plusieurs outils de jonction entre les éléments conjoints.

La subordination est une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite subordonnée (ou enchassée) et une proposition dite principale (ou matrice) dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant.

1. LES RELATIVES

Ce sont des propositions subordonnées qui sont introduites par un pronom relatif qui peut être un relatif simple : qui, que, dont, où ; ou un relatif composé, pronom ou déterminant : lequel, qui s'amalgame avec les propositions à et de pour former auquel et duquel.

Que a d'autres emplois dont le plus important est celui de conjonction de subordination.

Le pronom relatif cumule deux rôles :

Il introduit la relative

Il est coréférent à son antécédent (saut dans le cas de la relative substantive)

On distingue les **relatives adjectives** qui fonctionnent comme épithète (je fais un problème qui est difficile), **les relatives substantives** dont le point commun est que le pronom qui les introduit n'a pas d'antécédent et n'est donc pas anaphorique (qui se fait brebis le loup le mange) et les relatives **comme expressions circonstancielles** : là où je suis, le soleil brille.

2. LES COMPLETIVES

Ce sont des propositions subordonnées qui se substituent, dans certains cas déterminés à des groupes nominaux constituants du groupe verbal ou plus rarement au GN sujet.

On distingue les complétives introduites par que (ou conjonctives) les constructions infinitives et les constructions interrogatives ou même exclamatives.

2.1 Les complétives introduites par QUE

Elles peuvent avoir les fonctions suivantes :

- compléments directs du verbe, (nous savons que la terre est ronde).
Le problème du mode est le problème le plus délicat : ce peut être l'indicatif ou le subjonctif, le choix est le plus souvent contraint mais il est parfois libre.
- Suite de formes impersonnelles : après il arrive, il se peut que... après il est + adjectif.
Ou un présentatif, c'est vrai que...
- Sujets : qu'il vienne m'étonnerait beaucoup
- Compléments indirects introduits par à ce que/ de ce que : travailler à ce que...
- Compléments de noms et d'adjectifs : j'éprouve le désir que...
- Détachées : que cet individu soit un escroc, nous le savons depuis longtemps

2.2 Les constructions infinitives

il a menacé son fils de le gifler

2.3 Les constructions interrogatives

On distingue l'interrogation totale et l'interrogation partielle.

- L'interrogation totale : la seule structure possible utilise la conjonction « si » pour introduire la subordonnée relative : *Estragon se demande si Godot viendra.*
- L'interrogation partielle
 - l'interrogation sur le sujet, l'objet ou l'attribut animé utilise le pronom *qui*, comme dans l'interrogation directe: *je me demande qui est venu*
 - L'interrogation sur le sujet, l'objet ou l'attribut non-animés utilise le pronom démonstratif *ce* suivi des relatifs *qui* (sujet) ou *que* (objet ou attribut)
 - L'interrogation sur les circonstances utilise les mêmes adverbes que l'interrogation directe : *dis-moi quand tu pars...*
 - L'interrogation indirecte partielle peut également utiliser l'infinitif, dans les mêmes conditions que certaines relatives

2.4 Constructions exclamatives

Regarde comme il est beau, tu vois si je lui fais confiance...

Tous les termes exclamatifs peuvent introduire une subordonnée exclamative, à l'exception de *que*.

3 LES CIRCONSTANCIELLES

Toutes les propositions qui ne sont ni des relatives ni des complétives sont réputées être des circonstancielles

On distingue les circonstancielle décrivant une situation, décrivant une perspective et les systèmes corrélatifs.

3.1 les circonstancielle décrivant une situation

Une partie des temporelles, des causales et des conditionnelles.

Introduites par une conjonction on peut distinguer : type *quand*, type *parce que*, *puisque*, type *si*

3.2 Les circonstancielle décrivant une perspective

- Par anticipation : type *avant que*, type *pour que*, *de peur que*, type *pourvu que*
- Par élimination : type *sans que*, *non que*, type *bien que*

3.3 Les systèmes corrélatifs

- Systèmes comparatifs : la subordonnée entre en relation avec la principale pour formuler des comparaisons quantitatives ou qualitatives. Elles se construisent en construction intégrée comme, *de même que* (il ment comme il respire) ou en constructions parallèles avec la structure : *de même que*, *tel que*..
- Systèmes consécutifs : elles expriment la conséquence